

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - CGV

Réservation d'hébergement ou d'emplacement "tourisme"

CAMPING CHAMP FOSSE 1 rue du Champ Fossé 03360 Saint Bonnet Tronçais
04 70 06 11 30 champfosse@campingstroncais.com www.campingstroncais.com

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de Camping CHAMP FOSSE, aux clients non professionnels (dénommés Le Client), sur son site Internet www.campingstroncais.com ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le prestataire commercialise les services.

Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Les caractéristiques principales des services sont présentées sur le site Internet www.campingstroncais.com ou sur support écrit-papier ou électronique -en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Le règlement intérieur du Camping est disponible sur le Site internet : www.campingstroncais.com

Les CGV et le règlement intérieur s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces CGV et le règlement Intérieur sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site Internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à : Camping Champ Fossé 1 rue du Champ Fossé 03360 Saint Bonnet Tronçais
Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et du règlement Intérieur, et les avoir acceptés avant la conclusion du contrat de fourniture de service. La validation de la commande de services par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV et du Règlement intérieur.

ARTICLE 2 –RESERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat cas de réservation.

Les réservations sont strictement nominatives et ne peuvent en aucun cas être transmises, cédées ou sous louées, sous peine de nullité.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Le Camping se réserve le droit de refuser un Client si celui-ci a antérieurement causé des dommages, enfreint les règles de sécurité ou nuit à la jouissance paisible par les autres clients.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Camping sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.campingstroncais.com, ou sur tout support d'information du Camping, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, TVA comprise.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, qui s'étend au commencement de l'ouverture des réservations jusqu'à la fermeture annuelle du Camping. Le Camping se réserve le droit, hors cette période de validité de modifier les tarifs à tout moment.

Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet www.campingstroncais.com ou dans les informations (courrier, mail, ...) communiquées au Client, et calculés préalablement à la passation de la Commande.

La fourniture de services optionnels (location matériels, linge, ...) donnera lieu à un complément de prix selon le tarif en vigueur sur le site internet www.campingstroncais.com

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais. Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard au moment du paiement du solde du prix

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée, pour le PETR, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des types d'hébergement. Elle est à acquitter lors du paiement du séjour et figure distinctement sur la facture.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement des prestations s'effectue par virement, chèque, carte de crédit, espèces, chèques vacances.

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Camping.

4.1. ACOMPTE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

Un acompte, correspondant à 30 % du prix total de la fourniture des Services commandés, est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il devra être réglé dès réception du contrat de location définitif et joint à l'exemplaire à retourner. Il sera déduit du montant total de la commande.

Il fera l'objet d'un remboursement total ou partiel selon la date d'annulation selon le barème suivant :

- Plus de 2 mois avant la date d'arrivée, l'acompte sera restitué (moins 15 € pour frais de gestion du dossier)
- Entre 2 mois et 1 mois avant la date d'arrivée, l'acompte restera acquis de plein droit.
- Moins d'1 mois avant la date d'arrivée, l'acompte ou le montant total de votre séjour restera acquis de plein droit

4.2 SOLDE

Si la réservation a donné lieu au versement d'un acompte par le Client, le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location)

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

Le Camping se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 – DEROULEMENT DU SEJOUR

5.1. ARRIVEES

Les locations sont disponibles à partir de 16 h. Aucune location ne sera livrée après 20 h en haute saison et 19 heures en moyenne saison.

Les emplacements nus sont accessibles à partir de 14 h. Aucun emplacement ne sera livré après 20 h en haute saison et 19 heures en moyenne saison.

Le solde du séjour devra être intégralement réglé :

-30 jours avant la date d'arrivée pour les locations d'hébergement (sous peine d'annulation de cette location)

- le jour de l'arrivée pour les emplacements camping

Le Client ne pourra prétendre à aucun remboursement pour la part de séjour non effectué du fait de son arrivée tardive.

Un supplément arrivée anticipée ou arrivée retardée pourra être proposé (sous réserve de disponibilité de la location ou de l'emplacement réservé, dans le respect de la tranquillité des campeurs présents de la disponibilité du personnel, ...)

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes

Il est rappelé qu'une assurance responsabilité civile est obligatoire pour vos biens et votre matériel.

5.2 CAUTION

Pour les locations d'hébergement, le Client versera à son arrivée un dépôt de garantie (caution) dont le montant est défini en fonction du type d'hébergement sur le site www.campingstroncais.com.

Il peut vous être également demandé une caution ménage défini en fonction du type d'hébergement.

Ces cautions ne constituent pas une limite de responsabilité

Les cautions vous seront remboursées ou rendues le jour de votre départ, après un état des lieux effectué pendant les heures d'ouverture de l'accueil. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier ou remboursée dans les 15 jours suivant votre départ. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que des frais de nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état parfait de propreté.

Toute réclamation sur l'état des hébergements ou sur leur inventaire doit être portée à la connaissance de la Direction au plus tard dans les 24 heures suivant l'arrivée. Passé ce délai aucune réclamation ne sera prise en compte : le locataire sera donc tenu responsable des éventuels manquants ou dégâts constatés.

5.3 DEPART

Le jour du départ, la location devra être libérée à 10h au plus tard. Une nuit supplémentaire pourrait être facturée pour tout départ après 10h

Le jour du départ, l'emplacement camping devra être libéré à 12 h au plus tard. Une nuit supplémentaire pourrait être facturée pour tout départ après 12h

Un supplément départ retardé pourra être proposé (sous réserve de disponibilité de la location ou de l'emplacement réservé, dans le respect de la tranquillité des campeurs présents de la disponibilité du personnel, ...)

Le Client ne pourra prétendre à aucun remboursement pour la part de séjour non effectué du fait de son départ anticipé, ou si les occupants s'absentent une ou plusieurs nuits (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

Toute demande de prolongation doit être formulée au plus tard la veille du départ initialement prévu, le Camping n'est pas tenu d'y répondre favorablement. Un supplément départ retardé pourra être proposé selon les disponibilités.

Les séjours en camping (tente, caravane, camping-car, etc.) sont à payer la veille du départ et seront facturés selon le nombre de nuits passées sur le terrain, le nombre de personnes par emplacement, les options (branchement électrique, visiteurs, animaux, garage mort, ...) et les services ou produits utilisés ou commandés restant à régler

Les hébergements et emplacement seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire dont le montant est défini en fonction du type d'hébergement sur le site www.campingstroncais.com.

Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état aux frais du locataire. L'état inventaire de fin doit être identiques à celui de début de location.

5.4 ANIMAUX

Les animaux sont acceptés, sous la responsabilité de leur maître, moyennant un supplément /nuit/animal. Ils devront être tatoués ou équipés d'une puce électronique et à jour de leurs vaccinations (carnet à présenter à votre arrivée). Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits.

5.5 CHANGEMENT D'HEBERGEMENT OU D'EMPLACEMENT

Le camping peut attribuer un hébergement ou emplacement différent mais équivalent à celui initialement réservé dans le cas où il est établi une nécessité manifeste.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Camping s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Camping ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Camping comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Camping.

6.3. ANNULATION

En cas d'annulation de la réservation par le Client après acceptation par le Camping moins de 60 jours avant la date prévue, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, tel que défini à l'article 4-Conditions de paiement des présentes CGV sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement que ce soit.

Dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion de dossier, ainsi que les montants des assurances annulation, resteront acquis au Prestataire.

En cas d'annulation moins d'un mois avant la date d'arrivée, l'acompte ou le montant total de votre séjour restera acquis de plein droit par le camping

Le Camping pourra également exiger en sus des dommages intérêts en réparation du préjudice subi.

Dans tous les cas, le Client doit impérativement aviser le Camping par écrit

Toute réservation non soldée conformément aux CGV sera annulée

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle du Camping pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure), décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Camping, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement.

Le Camping ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article 6.3 ANNULATION, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par une infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues, se fera sans indemnité de rupture

6.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article 6.3 ANNULATION, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation d'accueillir les Clients Dans ces cas, remboursement des sommes versées (hors frais de dossier). Le client devra impérativement justifier de l'évènement le rendant éligible à ce droit à annulation

*Les sommes versées en Chèques Vacances seront remboursées à 97.50 % de leur valeur.

6.4.4 - En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique couvrant les risques énumérés à l'article 6.4.2 ou à l'article 6.4.3, le client percevra les indemnités de la part de l'assurance (voir conditions de l'assurance annulation proposée par le Prestataire (www.campez-couvert.com))

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandé au Client avant le début de la prestation.

7.2. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande, il est également téléchargeable sur notre site.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITE

Le Camping ne saurait être tenu pour responsable des vols, dommages ou accidents survenant aux biens personnels, équipements ou véhicule du Client durant son séjour. Le Client est tenu de souscrire à une assurance en matière de responsabilité civile afin de couvrir ce risque.

Le Client est responsable de tous les troubles qui pourraient intervenir sur l'emplacement qu'il occupe ou dans l'hébergement qu'il loue pendant la durée de son séjour. La responsabilité du camping ne saurait être engagée à ce titre. Les visiteurs sont sous la responsabilité du Client qui les accueille.

Le Camping est responsable des infrastructures internes et s'engage à faire au mieux pour les entretenir et assurer la sécurité de Client au cours du séjour, sauf dans le cas où le Client, les personnes ou choses qu'il a sous sa garde venaient à être l'auteur du dommage

ARTICLE 9 - OBLIGATIONS DU CAMPING - GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 24 heures à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les jours suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.campingstroncais.com du Camping sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 10 - DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 11 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractères personnel qui ont pour base juridique :

- Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestaire lorsqu'il poursuit les finalités suivantes :

- la prospection,
- la gestion de la relation avec ses clients et ses prospects,
- l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
- les traitements, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
- la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.

- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment du financement du terrorisme et la lutte de la corruption,
- la facturation,
- la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataires. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataires n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit f de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant pour base juridique l'intérêt légitime du prestataire, ainsi que d'un droit à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

par courrier électronique à l'adresse suivante : champfosse@campingstroncais.com

ou par courrier postal à l'adresse suivante : CAMPING CHAMP FOSSE 1 rue du Champ Fossé 03360 Saint Bonnet Tronçais, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès du CNIL

ARTICLE 12 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.campingstroncais.com est la propriété de l'Association du Pays de Tronçais et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière. Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 13 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 14 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation

ARTICLE 15 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

-les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;

-le prix des Services et des frais annexes ;

-les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;

-les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;

-la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;

-les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.campingstroncais.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.